



Marier en almmagne expulcé

Par **geno**, le **21/03/2010** à **13:28**

Bonjour,

voila je suis un jeun algerienne marié de 36 ans avec des enfant qui vivé en allmagne j'ai été expulcé depuis 2003 pour un bagare apres l'embassade ma dite tu retrouvera tt t droit apres 6 mois d'expulsion depuis j'ai plus retrouvé mé droit pour regularisé ma situation je vous demand que faire réglé mon probleme pour vous dire je suis reglo question papier et pour tout resegnement suplimentere vous avez qu'a me pose des question merci de me repandre a tres bien tot

Par **chris_Idv**, le **21/03/2010** à **23:54**

Bonjour,

Malgré 3 relectures attentives de votre message je n'ai pas compris la nature de votre demande.

Pouvez vous préciser, si nécessaire en vous faisant aider par une personne qui maîtrise la langue française, la nature de votre interrogation ?

Cordialement,